

Ordures Ménagères

Les Ordures Ménagères (OM) sont collectées de 1 à 2 fois/semaine pour les villages (bourgs) et 1 fois / semaine pour les secteurs ruraux, en bacs individuels ou en bacs collectifs.

Les OM collectées transitent par un quai de transfert situé à côté du site technique de la Communauté de communes. Elles sont compactées avant d'être acheminées vers le centre de traitement et de valorisation des déchets de Bessières.

Le volume et les trajets sont ainsi considérablement réduits.

Dans la poubelle de la maison :



■ **Je jette EN SAC :**
tout ce qui ne va pas dans les colonnes vertes, bleues et jaunes



■ **Je ne jette pas :**

- Tout ce qui peut être recyclé
- Tout ce que l'on peut apporter en déchèterie
- Les déchets verts,
- Les déchets de soins, médicaments,
- Les Déchets Electriques,
- Les déchets dangereux (batterie, solvants, ...)

Pour tout renseignement sur les jours de collecte, obtention d'un bac, consignes de tri, ... : **Service gestion des déchets** 05 61 82 63 74

<p>Â </p>

URL source: <https://www.hautstolosans.fr/ordures-menageres>